REFLETS morges

VILLE DE MORGES

MORGES – BULLETIN D'INFORMATION COMMUNAL – MARS 2016 – REFLETS N°22

2 Le Club Nautique Morgien centenaire

4 Les belles maisons de Morges

6 Nature en ville 23 avril 2016

7 Alain Boullard une école de musique et un magasin

Editorial

La Ville de Morges a le privilège d'être établie au bord d'un lac, le Léman. Majestueux lac d'Europe occidentale, traversé d'Est en Ouest par le Rhône, il est la frontière entre deux pays et le point de rencontre entre le Salève, le Jura et les Alpes. Depuis toujours, il a fasciné les plus grands et reste une source intarissable d'inspiration.

Sa vaste étendue force l'humilité, il faut réunir de solides connaissances pour l'approcher ; c'est depuis 100 années la vocation que le Club Nautique de Morges s'est fixée. Avec vigueur et passion, le club est de toutes les aventures : s'il a, dès 1946, créé de nombreuses régates, il est depuis les années 60 un lieu de quête de l'excellence avec plusieurs préparations olympiques à son actif. Les équipées océaniques sont quant à elles omniprésentes, et les palmarès glorieux des Fehlmann, Ravussin, Dubois, Stamm ou Rolaz, ont porté haut et loin les couleurs morgiennes durant des décennies victorieuses. Chapeau à toutes ces figures de la voile qui ont à leur tour marqué l'histoire du club. Avec de tels ambassadeurs, la relève n'est pas en reste puisque les juniors, au travers de l'Ecole de voile de Morges, font honneur à leurs aînés en naviguant dans leurs sillons avec une fougue remarquable. Et n'oublions pas les indéfectibles plaisanciers, également clé de voûte du club, qui insufflent fidèlement le plaisir, l'amitié et le partage au centre de la navigation.

La Ville de Morges est très fière de son Club Nautique. Sa pérennité est témoin de la créativité et de l'énergie qui en font sa force. Le 22 mai prochain, nous serons au rendez-vous des célébrations de ce 100e anniversaire, qui s'inscrira dans le cadre populaire de la parade navale de la Compagnie Générale de Navigation. Parmi les nombreuses facettes qui animent la Ville de Morges, les activités lacustres et nautiques seront à l'honneur, clin d'œil aux origines de notre cité, dont le lac sert d'écrin aux premières traces de civilisation morgienne.
Belles festivités à tous les amis du Club Nautique et de la Parade navale CGN, et bon vent pour les nombreuses années à venir !

Au nom de la Municipalité,
Vincent Jaques, syndic

GRAND ANGLE

Parade navale pour le 100e anniversaire du CNM

Bateau			heures
Vevey		arrivée	12h50
	sans restauration	départ	12h55
	Parade navale	début	14h
	Parade navale	fin	15h30
	Morges	arrivée	15h43
Rhône		arrivée	12h10
	avec restauration	départ	12h15
	Parade navale	début	14h
	Parade navale	fin	15h30
	Morges	arrivée	16h30
Simplon	1er passage	arrivée	12h25
	– avec restauration	départ	12h30
	2e passage	arrivée	13h40
	– sans restauration	départ	13h45
	Parade navale	début	14h
	Parade navale	fin	15h30
	Morges	arrivée	15h35
Savoie		arrivée	13h20
	sans restauration	départ	13h25
	Parade navale	début	14h
	Parade navale	fin	15h30
	Morges	arrivée	15h50
Bateau tribune Lausanne	1er passage	arrivée	12h
	– avec restauration	départ	12h05
	2e passage	arrivée	13h
	– sans restauration	départ	13h05
	Parade navale	début	14h
	Parade navale	fin	15h30
	Morges	arrivée	16h20

Venez admirer les bateaux de la flotte Belle Epoque

Que se passe-t-il ?
La CGN vous fait découvrir ses bateaux Belle Epoque, patrimoine historique lémanique, réunis pour voguer en même cadence au large de Morges. Deux moments clés rythment cette manifestation :
- Une 1re partie avec une chorégraphie de 45 minutes au large.
- Une 2e partie avec une chorégraphie de 45 minutes devant les quais.

Un lâcher de 2'000 ballons conclura l'événement.

Sur les quais, mangez et dansez !
A terre, la manifestation s'étendra de 10 heures à 18 heures animée pour l'occasion par la Fanfare de la Verrerie de Saint-Prex qui proposera ses deux concerts à 11 heures et à 15 heures 30. En outre, les spectateurs pourront se restaurer grâce aux stands des sociétés. Enfin, les différentes figures opérées par la flotte CGN seront commentées en direct sur les quais grâce à une sonorisation.

Une parade historique
Cette idée d'exposer à la population les bateaux de la flotte Belle Epoque est née en 1995 à Lausanne.
Morges accueillera ainsi sa 5e Parade navale après 2005, 2007, 2010 et 2012. Elle succède à Rolle en 2015.

Pratique
Les horaires de la Parade :
14h00 - 14h45 Ballet au large de Morges (depuis les quais)
14h45 - 15h30 Ballet proche des quais de Morges (visible depuis le bord)

Avant de rejoindre Morges, le *Vevey* (1907), le *Savoie* (1914), le *Simplon* (1920), le *Rhône* (1927) et le bateau amiral *La Suisse* (1910) embarqueront des passagers à divers pontons autour du lac. Tous ces bateaux s'arrêtant à Morges, vous n'aurez que l'embarras du choix pour profiter de cet événement unique. Pour cette édition, la CGN a décidé d'affecter le bateau moderne le *Lausanne* comme bateau tribune. Ainsi, ses passagers pourront également admirer la chorégraphie à son bord.
Vous aurez la possibilité de déguster un bon repas à bord de l'ensemble de la flotte. Au départ de Morges, des croisières sont prévues avec ou sans restauration.

Réservez vos places ! Des billets supplémentaires seront vendus le jour même uniquement en cas de beau temps.

Giancarlo Stella, secrétaire municipal

Réservations obligatoires et informations détaillées dès le 21 mars 2016 :
www.cgn.ch ou 0900 929 929 (CHF 0.50 / min).

100 billets à disposition du public à la réception de l'Hôtel de Ville dès le 18 avril 2016

Le Club Nautique Morgien (CNM), à l'occasion de ses 100 ans, offre 100 billets à la population morgienne et environs selon le principe : premier arrivé – premier servi (max. 2 billets par personne). Il suffit de venir vous présenter à la réception de l'Hôtel de Ville, Place de l'Hôtel-de-Ville 1, 1110 Morges (de 8h à 11h30 et de 14h à 16h).

GRAND ANGLE

Le Club Nautique Morgien
100 ans de passions partagées

Le CNM et son cadre idyllique

Photo : Matias Capizzano

Nicolas Rolaz sur le plan d'eau de San Isidro, Argentine, champion du monde 2014 en Optimist

Le samedi 18 mars 1916, veille de pleine lune, neuf passionnés de voile se rencontrèrent à l'Hôtel du Mont-Blanc pour y constituer le Club Nautique Morgien. Au milieu de la tourmente de la Première Guerre mondiale, ces visionnaires décidèrent de créer un club de sport. Une entreprise audacieuse, dans un contexte politique difficile et dans une ville qui, à l'époque, comptait à peine 4'500 habitants.

A l'occasion de son 100e anniversaire, le Club Nautique Morgien (CNM) est heureux de recevoir en cadeau la Parade navale de la CGN. Le 22 mai prochain, la plus belle flotte Belle Epoque au monde mettra en scène un plan d'eau d'exception, théâtre des plus belles manifestations véliques qui ont contribué à forger la réputation de Morges en véritable cité du yachting. Le CNM a le plaisir d'offrir 100 billets gratuits aux habitants de la région morgienne (voir page 2) pour vivre l'événement à bord du bateau amiral *La Suisse*.

Trois champions du monde

Un plan d'eau qui a donné le goût du large et des plus belles épopées océaniques à plusieurs membres du CNM, emmenés par Pierre Fehlmann, les frères Yvan et Stève Ravussin, Bernard Stamm ou le regretté Laurent Bourgnon. Leurs exploits ont contribué à l'essor de la voile dans notre pays, suscité de nombreuses vocations et permis à de jeunes navigateurs suisses de participer à des courses considérées jusque-là comme inaccessibles aux marins d'eau douce, comme le Défi à la coupe de l'America. Mais aussi de vivre leur passion en développant un savoir-faire helvétique dans les métiers de la voile.
Ainsi les brises lémaniques ont constitué le moteur d'un club plus vivant que jamais, au palmarès éloquent, qui vient de fêter le troisième champion du monde de son histoire, le premier du XXIe siècle, Nicolas Rolaz, de Mont-sur-Rolle, sacré en Argentine en octobre 2014, dans la catégorie Optimist. Il succède au trio Christian Wahl, Pierre Bonjour et Alain Marchand, vainqueurs en 1992 en classe 5.50 m JI et à Arnaud Gavairon, qui triompha en 2000 en 8 m JI. « Mon souhait est que toute cette énergie et toute cette vitalité demeurent le moteur de notre club », précise Yves Gaussen, président du CNM.

Un club formateur

A côté de l'organisation de régates, le CNM s'engage fortement en faveur de la relève. Il peut s'enorgueillir d'avoir eu la première école de voile du Léman au début des années 50. L'assemblée générale avait pourtant refusé d'octroyer le crédit nécessaire à l'achat d'un Lacustre. Mais, grâce à la générosité du président du club, qui décida de payer le bateau de sa poche, l'école de voile est officiellement créée le 28 mai 1951. Elle accueille aujourd'hui chaque année près de 300 élèves, sous la houlette de deux moniteurs professionnels entourés de nombreux bénévoles. Des semaines d'initiation à la « Vie du lac » et à la voile sont également organisées durant les vacances d'été, destinées aux jeunes de la région.

Plusieurs temps forts

Le public est attendu en nombre à Morges et aux abords du club, à l'occasion de plusieurs manifestations et régates qui jalonneront cette année de célébration : la Parade navale de la CGN (22 mai), le Défi du 100e (21 et 22 mai), une régate « juniors » qui devrait attirer plus de 160 bateaux, le Championnat de Suisse International des Dragons (1er au 5 juin) et la Journée du Patrimoine naval morgien (9 juillet), qui réunira dans le Vieux-Port de Morges une cinquantaine de bateaux à voile, à rames et à moteur qui ont écrit un pan de l'histoire lémanique.
Bienvenue à chacun !

Programme complet du 100e sur www.cnmorges.ch

Dates clés

Le 18 mars 1916, à l'Hôtel du Mont-Blanc, le Club Nautique Morgien (CNM) est juridiquement constitué.

Les deux conflits mondiaux privent le club d'une partie de l'effectif, engagé par l'armée. Les régates hebdomadaires sont maintenues, mais les croisières ne prennent plus la route d'une Savoie inaccessible.

En 1946, le CNM fête son 30e anniversaire et organise, au mois de juin, les premiers Championnats du Léman. Confirmant sa vocation sportive, le club va créer et organiser de nombreuses régates : Championnats de Suisse, d'Europe, du Léman, Trans L, Granbordenuy, Grand Prix de Morges, etc.

En 1966, le club fête son 50e anniversaire de belle manière en inaugurant son clubhouse.

Dans les années 70, plusieurs équipages s'entraînent en vue d'une sélection aux Jeux Olympiques. Ils parcourent l'Europe pour se confronter aux meilleurs.

Pierre Fehlmann, ancien président du CNM, est le premier marin suisse à engager des bateaux dans la Course autour du monde, la Whitebread (avec des équipiers en grande partie membres du club). En 1986, il triomphe sur UBS, à l'issue de sa troisième participation.

La Coupe de l'America, la quête du Graal ! Le premier Défi Suisse est organisé sous les couleurs du CNM. En septembre 1999, après 40 mois d'efforts, les drapeaux de notre pays et du CNM sont finalement hissés à Auckland, en Nouvelle-Zélande. Une élimination à l'issue de la Coupe Vuitton ne diminue en rien la portée de l'exploit.

Dans le sillage tracé par Pierre Fehlmann, plusieurs membres du Club Nautique Morgien s'illustrent sur tous les océans du monde. A leur tête, le regretté Laurent Bourgnon, Luc Dubois, Steve et Yvan Ravussin ou Bernard Stamm.

En 2014, le mouvement junior du Club tient SON Champion du monde : Nicolas Rolaz remporte le titre en Argentine dans la série Optimist.

Vous pouvez vous procurer le livre anniversaire du 100e du Club Nautique Morgien.

Jury de course et starter dans les années 30

Conçu et écrit par des membres du CNM, un livre – Club Nautique Morgien Centenaire 1916 -2016 – de 180 pages, richement illustré, retrace les périodes importantes de la vie du club en faisant partager aux lecteurs les plaisirs de la navigation, la passion, l'amitié, les difficultés de tous ceux qui l'ont fait vivre, de sa fondation à nos jours.
Livre en vente au prix de 45 francs au secrétariat du CNM et dans les commerces AQUALOOK, rue Louis-de-Savoie et K-LINE, rue des Fossés à Morges

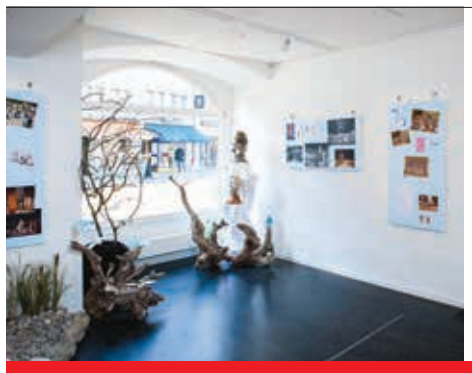

Programme de l'Espace 81

Après une fermeture de quelques semaines pour cause de travaux, l'Espace 81 ouvrira à nouveau ses portes en mars ! Un programme varié, axé sur la vie locale et associative, est à nouveau concocté par les différents exposants qui investissent le lieu pour quelques semaines.

Durant le mois de mars, le Musée Paderewski vous présentera quelques éléments de son histoire, en guise de préambule au grand déménagement qui le verra rejoindre le Château prochainement.
Ensuite, la Maison Chance présentera ses activités humanitaires (avril), puis la nature en ville se développera également à l'Espace 81 (mai).

N'hésitez pas à venir découvrir ces expositions et l'Espace 81, ouvert tous les jours (sauf lors des montages et démontages). Entrée libre.

Plus d'informations :
www.morges.ch/espace81

Les résidences privées mises en lumière

La Chaumière, avenue de Warnery n° 2

Puits de lumière, L'Eglantine, Chigny

Rue de la Gare n° 5

Escalier style Art Nouveau, rue Saint-Domingue n° 2

L'auteure Caroline Dey a poussé les portes d'une trentaine de demeures morgiennes privées et en dévoile quelques aspects méconnus dans son livre richement illustré « Les belles maisons de Morges ».

L'écrivaine morgienne s'est intéressée au patrimoine bâti de sa ville. Après de nombreuses recherches est né un ouvrage pouvant servir de guide pour les promeneurs avides de découvertes architecturales. Caroline Dey a eu la chance d'entrer dans tous les édifices qu'elle convoitait pour l'élaboration de son livre. Elle a rencontré les propriétaires et recueilli des documents d'archives. Au fil des pages, elle révèle les intérieurs à l'aide de plans et de photographies. Parmi les habitants d'antan figurent le compositeur Igor Stravinsky, le musicien et homme politique Ignace Paderewski ou encore le bactériologiste Alexandre Yersin, connu pour avoir découvert le bacille de la peste. Le célèbre dramaturge vaudois, fondateur du Théâtre du Jorat, René Morax a également vécu dans l'une des demeures sélectionnées par Caroline Dey. Il résida au numéro 27 de la rue Louis-de-Savoie. Enfin, l'écrivain Jean Schopfer qui prendra le pseudonyme de Claude Anet, auteur notamment de Mayerling, roman adapté au cinéma par Anatole Litvak en 1936, a lui aussi demeuré à Morges, à la route de la Longeraie. En plus de mettre en lumière des bâtiments difficiles d'accès et de conter leur histoire, Caroline Dey, en confrontant documents anciens et prises de vues contemporaines, souligne l'évolution de ces trésors architecturaux.

Propos recueillis auprès
de Caroline Dey par Deborah Strebel,
stagiaire culture

Le livre est en vente chez Manor
(CHF 55.–)

Morges sous la plume de deux écrivains

A force d'y évoluer quotidiennement, les paysages morgiens nous sont devenus familiers. Afin de les appréhender sous un nouveau jour, rien de mieux que de puiser dans la littérature et de découvrir comment ils sont apparus aux yeux des écrivains. Lieu même du récit ou simplement évoquée dans des notes, la Ville de Morges est décrite tel un pays tranquille voire un havre de paix.

Ramuz et Stravinsky, photographié à Morges en 1917

Fontaine du « Petit Hercule » au Parc de l'Indépendance

En 1915, Charles Ferdinand Ramuz fait la connaissance d'Igor Stravinsky. Ramuz rend fréquemment visite à son ami russe, résidant alors à Morges, et retranscrit ses impressions dans *Souvenirs sur Igor Stravinsky* publié en 1929. Tous deux se baladent sur les hauteurs de Morges. Plus habitué au panorama abrupt du Lavaux dont les vignobles en terrasses descendent en escalier vers le lac, Ramuz est touché par la douceur des points de vue de La Côte. Un jour, alors que le compositeur travaille sur les « Noces », dont Ramuz traduira plus tard les textes en français, l'écrivain romand regarde par la fenêtre du second étage de la demeure, et dépeint le paysage morgien de l'époque au début du chapitre V : « *Quand on regardait par la fenêtre, on ne voyait de tout côté que bel ordre, propreté, netteté, parfaites convenances, – sous les aspects d'un paysage mi-citadin, mi-campagnard, c'est-à-dire encore lacustre, fait de prés, de champs et de vignes, avec une bonne partie d'eau : à gauche le clocher, plus à gauche le lac ; en face de soi, par-dessus la place, une longue large rue vue en enfilade ; puis toutes une succession de toits échelonnés d'un joli brun de croûte de pain, tandis que par derrière sur la droite le pays montait doucement avec ses vergers et ses vignes vers le Jura. Pays tranquille mais un peu somnolent ; pays propret, assez « coquet », plaisant d'ailleurs, … »*. Ce sentiment de quiétude traverse les époques. L'écrivain Jean Billeter a choisi de placer le récit de son roman « Un cantique suisse », paru en 2005, à Morges. L'histoire se déroule en 1938, période charnière d'avant-guerre, durant laquelle l'Europe s'agite. Tenue à l'écart de la tourmente par sa neutralité, la Suisse apparaît comme un havre de paix. A Morges, la seule perturbation perceptible provient de l'arrivée d'une baronne hongroise qui loue pour une durée de deux mois une maison proche des quais. Né en 1957, l'écrivain a passé son enfance à Morges et a été profondément marqué par le paysage qui, selon lui, fabrique les individus. De ses souvenirs, naissent de délicates descriptions teintées de quelques touches humoristiques, à l'image de ces lignes issues des premières pages de l'ouvrage : « *Juillet finit dans les flammes autour du Château de Morges, ce vieux carré savoyard défendu par quatre tours d'angle. Les parterres à la française roux et incendiés se peuplent de mirages d'eau pure pareils à ceux des déserts d'Afrique. Même l'ombre brûle. Au Parc de l'Indépendance, la fontaine octogonale d'Hercule enfant est tarie. Les marronniers en pairs de l'allée Forel sont apoplectiques et la statue en bronze du petit héros grec étranglant un serpent semble affreusement congestionné* ». Si le roman porte un regard ironique sur la position de la Suisse dans cette période charnière de l'Histoire, il n'en célèbre pas moins la splendeur des paysages morgiens. Morges, avec ses rives fleuries, son parc arborisé, ses petites maisons, a ainsi inspiré le calme et la sérénité au sein de la littérature.

A lire : Charles Ferdinand Ramuz,
Souvenirs sur Igor Stravinsky [1929],
Séquences, 1997.
Jean Billeter, *Un cantique suisse,*
éditions Fayard, 2005

Deborah Strebel, stagiaire culture

La minute verte

Vos arômes préférés à portée de main
Annuelles ou bisannuelles, ou vivaces, les plantes aromatiques se plaisent sur vos balcons ou dans vos jardins.
Basilic, bourache, aneth, cerfeuil et persil font partie du premier groupe. En effet, elles dépérissent l'hiver arrivé sans repousser l'an suivant. Alors que les plantes vivaces, telles que sarriette, estragon, lavande, livèche, marjolaine, menthe, romarin, sauge, ciboulette, thym ou encore absinthe subsisteront plusieurs années. Le tout est de légèrement protéger votre bac en hiver.
En règle générale, les plantes aromatiques préfèrent un emplacement ensoleillé et chaud. Dans ces conditions, elles dégagent leur plein arôme. Vous pouvez tout à fait les planter en bacs.

Notre conseil : confectionnez par exemple un bac avec un pied de thym et de sauge et un romarin. Vos grillades de l'été n'en seront que plus savoureuses grâce à ce mélange de choix ! Consacrez ensuite un second bac avec de l'estragon, de la marjolaine ou encore de la ciboulette pour des salades colorées et parfumées.
Astuce : lors de la création de votre bac, pensez à déposer une légère couche de gravier au fond de votre récipient afin de favoriser le drainage.
Vous avez particulièrement la main verte ?
Les plantes multipliées de manière végétative (soit par bouture) ont un arôme plus intense et une teneur plus forte en substances actives. A vos sécateurs !
S. Mathey, contremaître Espaces publics

BÂTIMENTS PUBLICS

Rénové, l'établissement horticole s'ouvre au public

La Ville de Morges possède un établissement horticole depuis 1945 sur la parcelle du Molliau située sur la commune de Tolochenaz. Elle produit près de 120'000 plantes par année qui sont destinées principalement au fleurissement de la ville et du cimetière.

Afin d'adapter cet établissement aux standards actuels et l'optimiser en termes énergétiques, nous avons procédé à la construction de quatre bitunnels similaires aux récents tunnels disposés à l'Ouest de la parcelle.

Un bilan énergétique sous la loupe
La production horticole sous serre est une industrie énergivore. Nous prêtons ainsi une attention particulière à diminuer les consommations d'énergie. Par exemple :

- l'installation de tunnels avec une couverture plastique à double paroi gonflable et l'installation d'écrans thermiques permettent des économies de chauffage substantielles. L'écran thermique permet une économie de 20 % d'énergie tout en laissant passer lumière et humidité ;
- une gestion informatisée, plus précise et plus fine, des divers éléments prépondérants sur le climat des serres entend encore d'améliorer bilan énergétique ;
- les deux derniers chauffages à mazout de l'établissement horticole sont remplacés par des brûleurs à gaz installés directement dans chaque tunnel ;
- la récupération d'une partie des eaux de pluie et des eaux d'arrosage économise l'achat d'eau. L'installation de deux citernes enterrées d'un volume total de 24'000 litres, placées sous les cultures, garantira de surcroît une eau d'arrosage moins froide en hiver mais aussi chargée en engrais. Le rejet de ces derniers au lac est ainsi évité.

Aspects financiers
Des entreprises externes ont traité la plupart de ces différents aménagements ; car ils font en effet appel à des compétences et moyens non disponibles en interne. Cependant, les collaborateurs de la Ville de Morges ont participé à de multiples tâches en vue de diminuer les coûts de l'investissement. Le Conseil communal a accordé un montant global de CHF 785'000.– pour la réalisation de ces améliorations.

Venez découvrir ce nouvel outil de travail : portes ouvertes
Nous vous invitons chaleureusement à une **journée portes ouvertes le samedi 30 avril 2016.** Les collaborateurs des espaces publics vous présenteront leur travail en divers ateliers et visites du nouvel établissement.
Rejoignez-nous en nombre pour des échanges enrichissants !

Adresse :
Etablissement horticole
de la Ville de Morges
Rte de Genève 15
1132 Tolochenaz

Stanley Mathey, contremaître,
Espaces publics

Découvrez la Bibliothèque municipale, agrandie et réaménagée !

Derrière l'agrandissement et le réaménagement de la bibliothèque de la Ville, une trentaine d'entreprises ont œuvré pour la réhabilitation des locaux de la bibliothèque, mais aussi la création d'un sas au Grenier bernois. L'objectif : répondre aux directives d'évacuation en cas d'incendie. Ces travaux seront complétés au premier semestre 2016 par la création de toilettes pour personnes en situation de handicap à l'étage des combles, la mise en conformité de l'ascenseur et la pose d'un nouveau carrelage dans les locaux de la Maison du Dessin de Presse.

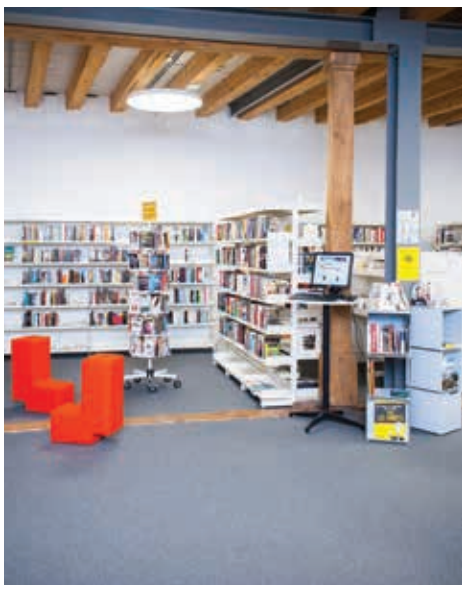

Les premières réflexions du projet ont débuté, en octobre 2013 avec l'annonce du départ du Musée Paderewski pour le Château de Morges. Après l'étude du projet et l'estimation des coûts, le préavis municipal – pour une demande de crédit de construction – a pu être déposé au Conseil communal en novembre 2014.

Le réaménagement complet des deux étages de la bibliothèque (sols moquette ou linoléum, revêtements des murs, poutres et plafonds, nouveaux luminaires LED à faible consommation) a été réalisé sans encombre et dans les délais impartis.

Quant au mobilier, si les étagères existantes ont été conservées, le menuisier de la Ville de Morges s'est occupé de la construction de l'ensemble des bacs et éléments en bois à l'étage des adultes et à celui des enfants. De plus, pour favoriser un accueil chaleureux et l'envie de lire ou relire, des espaces confortables de lecture et d'échanges ont été créés.

Anne-Marie Piguet, technicienne
en bâtiment, Service du patrimoine

Lavons un peu nos habitudes…

Faire la lessive fait partie de nos corvées les plus courantes et indispensables. Saviez-vous que les machines à laver sont parmi les plus grandes consommatrices d'énergie que nous avons dans nos ménages ? Voici donc quelques conseils très simples pour réduire l'empreinte énergétique de nos lessives et parallèlement faire baisser nos factures d'électricité et d'eau chaude.

Choisir des cycles relativement courts et des températures moyennes, soit entre 30° et 40°. Ceci réduira votre consommation d'eau et la quantité d'énergie nécessaire à la chauffer. Cela suffit à nettoyer les vêtements.

Attendre de remplir amplement la machine avant de faire la lessive, afin d'éviter d'en faire plusieurs.

Sécher vos habits à l'air libre, évitant ainsi l'utilisation d'une machine à sécher.

Acheter une machine à haute efficience énergétique, soit avec une étiquette énergie de A ou plus encore, lorsque qu'il vous sera nécessaire d'en changer.

Notre société, est-elle plutôt nature ou ville ?

Prendre conscience de notre existence dans le cadre d'un écosystème urbain nous permet de veiller à la santé de ce dernier et, par conséquence, à la nôtre. Nous sommes à la fois nature et ville : dans notre esprit et nos perceptions, les deux peuvent s'opposer, mais en pratique, nous sommes entourés d'arbres, oiseaux et insectes, et nous évoluons dans cet écosystème. La Nature est donc en ville, alors apprenons ensemble à l'observer, l'encourager et à en profiter avec le respect qu'elle mérite ! C'est tout l'objectif de la **manifestation Nature en Ville** qu'organise la Municipalité le **23 avril 2016** sur la place de l'Hôtel-de-Ville, de 8h à 17h. Découvrons et discutons des bienfaits de notre nature urbaine et partageons avec petits et grands un moment pour mettre la main à la terre et apprendre à planter !

Cette année, découvrez un **village de jardinage** au pied de l'Hôtel-de-Ville, un endroit où chacun pourra suivre gratuitement un atelier d'initiation au jardinage et recevoir un éventail de semences gratuites à planter sur place ou à emporter chez soi ! Fleurs, légumes et fruits seront disponibles sur le stand réservé aux semences, un atelier de sensibilisation à l'agriculture biologique et la sécurité alimentaire vous sera également proposé sur place. Vous pourrez choisir le type de pot ou bac que vous emporterez, dont certains seront fabriqués à la main par le Centre d'études et de formation intégrée du Léman (CEFIL) !

La Ville présentera également une **exposition sur l'arbre,** pour comprendre ses bienfaits sociaux et écologiques, tout en offrant des indications pour son entretien.

Au programme, deux **visites du site de Beausobre.** Elles mettront en évidence les éléments naturels du site et la stratégie d'entretien différencié qui lui a valu le label « Nature et Economie » en 2014. Ce label est accordé aux sites d'activité économique traités de manière exemplaire lesquels encouragent le développement d'écosystèmes. Le départ se fera depuis le village de jardinage, place de l'Hôtel-de-Ville et nous amènera à Beausobre. Durant la balade, des experts vous présenteront divers éléments de nature en ville. Le premier départ est à 10h30 et le second à 14h.

Venez nombreux, la nature sera au rendez-vous !

Marc Bungener, délégué a.i.
au développement durable

Morges prend soin de son patrimoine forestier

La Ville de Morges possède un patrimoine rural et forestier à la Vallée de Joux depuis le XVIe siècle dont la superficie initiale avoisinait 3'000 hectares. Cette superficie s'est réduite avec le temps et totalise aujourd'hui plus que 520 hectares répartis en forêts, alpages et zones humides le long du cours de l'Orbe. La Ville de Morges a également acquis, au début du XIXe siècle, des terres dans la région de Montricher afin d'assurer son approvisionnement en eau potable en captant les sources du Morand.

Deux conventions pour une saine exploitation forestière

En septembre 2015, la Ville de Morges a signé deux conventions avec le Canton pour une gestion écologique et durable de ses domaines forestiers de Montricher, et de la Vallée de Joux.

La première convention vise la création d'un Îlot de sénescence à Montricher soit une surface forestière sans intervention humaine. Les arbres y évoluent naturellement jusqu'à leur effondrement et décomposition complète. Ce procédé favorise la biodiversité en forêt.

Situées dans des lieux peu fréquentés par le public, ces zones protégées visent non seulement à instaurer une gestion durable de la forêt mais aussi à protéger les sources d'eau potables du Morand.

La Ville de Morges renonce à toute forme d'exploitation sur cette parcelle ; ainsi, le Canton lui octroie une aide financière en compensation de la perte de rendement consentie. Elle court sur une première période de 50 ans, renouvelable avec l'accord des parties.

La deuxième convention vise la création d'une réserve mixte forestière pour pré-

server les valeurs naturelles spécifiques des forêts de la Vallée de Joux. Le Canton et la Confédération encouragent la mise en œuvre de la réserve forestière par l'allocation d'aides financières au propriétaire forestier.

Cette convention a été établie pour 5 parcelles d'une surface totale d'environ

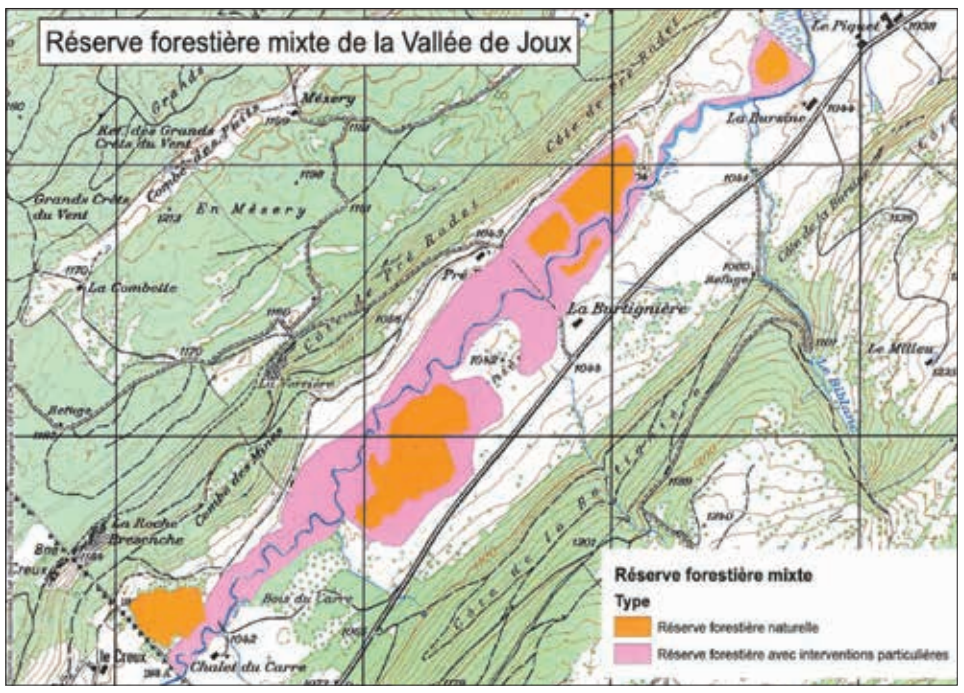

82 hectares (1 ha = 10'000 m²) en nuançant les exploitations possibles. Le premier tiers sera affecté en réserve forestière naturelle et les deux tiers restants seront affectés en réserve forestière avec interventions particulières. En outre, un plan de gestion régit scrupuleusement les sites marécageux de la Vallée de Joux aux abords de l'Orbe.

Que signifie une zone mixte ?

Le domaine forestier de la Vallée de Joux englobe des périmètres de réserve forestière naturelle, ainsi que des périmètres de réserve forestière avec interventions particulières. La première vise la libre évolution de la forêt, sans intervention humaine. Elle favorise le développement de champignons, lichens, insectes, etc., dépendants des phases de sénescence des arbres et du bois mort. La deuxième permet la promotion et la protection d'une diversité biologique et structurelle élevée grâce à des interventions ciblées réalisées notamment par les amodiataires dans le cadre des conventions d'exploitation signées avec le Service de l'agriculture.

Les buts avantageux de ce découpage : conserver un complexe forestier riche et varié, préserver la nature, favoriser le maintien et le renforcement des processus naturels et protéger les hauts marais et mettre en réseau les écosystèmes à l'échelle cantonale.

Marc-André Gremion,
chef du Service patrimoine

La Tulipe en fête !

Du 26 mars au 8 mai 2016, 120'000 tulipes rivaliseront d'élégance et illumineront le Parc de l'Indépendance situé au bord du Lac Léman, derrière le Château de Morges. Le parc s'étend sur 30'000 m² et offre une grande variété d'arbres ainsi que plusieurs monuments. Près de 300 variétés de tulipes, narcisses et jacinthes seront à découvrir. Les amateurs pourront profiter d'une grande diversité florale dans un cadre idyllique.
La Fête de la Tulipe a été créée en 1971 à l'occasion des 50 ans de la Société vaudoise d'horticulture. Depuis, la manifestation attire davantage d'amateurs chaque année. L'accès au Parc de l'Indépendance est libre et, durant les week-ends, des animations y sont régulièrement organisées. Par exemple, un délicieux brunch ravira petits et grands le 28 mars, une audition de piano aura lieu le 8 mai, ou encore le week-end des potiers attirera les curieux les 9 et 10 avril. En outre, la traditionnelle vente des bulbes aura lieu le 12 mai 2016, dès 11h30.
Une cantine avec petite restauration et boissons vous y attend également.

Venez nombreuses et nombreux !

CULTURE

Cet été, osez l'humour !

MORGES SOUS RIRE
FESTIVAL D'HUMOUR
13–18 JUIN 2016

Le mot-clé de l'été 2016 : humour ! Du 13 au 18 juin, plus de 40 humoristes se réunissent pour la nouvelle édition du Festival Morges-sous-Rire ! Pour accueillir sa programmation variée, Morges-sous-Rire s'étendra cette année encore sur trois lieux : le Théâtre de Beausobre, le Chapiteau et le Café-Théâtre. Le public y est invité à découvrir des jeunes talents d'ici et d'ailleurs, mais aussi à redécouvrir ses comiques favoris, dans une atmosphère festive et décontractée.

Cyniques, subtiles, piquants, cocasses ou décalés, la crème des humoristes monte sur scène pour un carrousel de shows jubilatoires. Le Théâtre de Beausobre ouvrira sa scène aux artistes phares du festival. Norman, Elie Semoun, Jean-Marie Bigard ou encore Brigitte Rosset, Stéphane Guillon, Jérémy Ferrari et Jean-Luc Lemoine s'y succèderont. Le Chapiteau vibrera au son des éclats de rires des spectateurs comblés. C'est dans cet espace magnifique que se mêleront nouveaux talents et artistes confirmés, de Norbert, Issa Doumbia, Pierrick Destraz à Thomas Wiesel, Nathanaël Rochat ou Raphaël Mezrahi.

Plus intimiste, le Café-Théâtre incite à la prise de risques et à la découverte artistique. Véritable vivier à jeunes talents, cette salle aménagée tout spécialement dans les foyers a su, au fil des années, séduire le public grâce à une programmation dynamique et de qualité. C'est dans ce cadre chaleureux que se déroulera le concours Scène Ouverte, en partenariat avec les festivals d'humour du monde entier, de Marrakech au Québec en passant par Liège et Cannes. Pour sa troisième édition, Scène ouverte invite tous les humoristes en herbe, dès 18 ans, à envoyer leurs vidéos et dossiers de présentation à concours@morges-sous-rire.ch jusqu'au 22 avril !

Enfin, chacun pourra ravir ses sens au marché gourmand. Entre deux spectacles, rien de plus agréable que d'y flâner, déambuler pour le plaisir des yeux et des papilles.
Et, pour les plus jeunes, la magie opère dès le week-end précédent ! Le Diabolo Festival attend les enfants le week-end des 11 et 12 juin, pour s'émerveiller devant des spectacles, créer à l'atelier bricolage ou même s'amuser dans les structures de jeux géants, tous y trouveront leur bonheur.

Programme et réservation sur :
www.morges-sous-rire.ch
www.diabolofestival.ch

Céliane De Luca,
stagiaire Théâtre de Beausobre

Alain Boullard : une vie consacrée à la musique

Boullard Musique, une institution connue bien au-delà de la région pour son école de musique et pour son magasin d'instruments. L'occasion de revenir sur le parcours de vie atypique de son fondateur, Alain Boullard. Celui-ci a remis les rênes de son entreprise à son fils Alexandre il y a quelques années déjà.

Quelles sont les étapes clés qui ont marqué votre carrière, notamment à Morges ?
J'ai passé mes 18 premières années de ma vie à Paris où je jouais dans un orchestre et c'est en 1961, lors d'un concert donné à Lully, que j'ai décidé de m'installer en Suisse. Dès mon arrivée, j'ai eu la chance de pouvoir intégrer la troupe du Théâtre des Trois P'tit Tours de Morges avec laquelle nous avons présenté le spectacle « Sacré Ulysse » lors de l'Expo nationale de 1964. En qualité d'accordéoniste, cette expérience m'a donné confiance en moi et l'envie d'orienter ma carrière vers la musique.
En 1976, j'ai ouvert mon école d'accordéon au sein de laquelle l'offre de cours s'est ensuite élargie à d'autres instruments. L'Ecole Boullard était née. A cela s'ajoute l'ouverture de mon 1er magasin en 1979 dont la surface est passée de 50 m² à plus 2'500 m² aujourd'hui.

En tant qu'entrepreneur, quels ont été vos meilleurs souvenirs ?
Le Comptoir Suisse où nous avions tenu un stand durant 22 éditions. Ce fut un lieu de rencontres magnifiques et une extraordinaire vitrine pour notre activité.
Je souhaite souligner que toute cette aventure a été accomplie avec ma femme Josiane, nous permettant ainsi d'allier la passion de la musique aux affaires.

Avez-vous une anecdote particulière qui reste gravée dans votre mémoire ?
J'ai des souvenirs plein la tête, par exemple des clients heureux souhaitant m'inviter chez eux pour écouter la musique jouée en famille grâce à la rencontre avec notre école et notre magasin. Un autre fait marquant fut ma collaboration à la présentation de Céline Dion à Beausobre en vue de sa participation à l'Eurovision de 1988.
Mais en résumé, je peux dire qu'à Morges je n'ai que des bons souvenirs jalonnés par les rencontres faites autour de la musique.

Comment les besoins de la clientèle ont-ils évolué ces dernières années ?
La musique a pris un tournant spectaculaire ces 15 dernières années avec l'arrivée de l'informatique et de la musique synthétique. J'ai passé le flambeau à mon fils au bon moment et il a su apporter cette modernité tout en gardant le côté « classique » de la musique. Toutefois, la curiosité de la part du public me semble plus vive à l'heure actuelle. La décision de se lancer me paraît plus facile actuellement, grâce notamment à la possibilité de louer préalablement un instrument avant de l'acheter.

Quel est votre instrument et votre style de musique préférés ?
Bien entendu l'accordéon qui est toute ma vie, il respire et chante avec moi au gré de mes humeurs. Cet instrument est magique et il suffit d'observer un accordéoniste lors d'une soirée : aux premières notes l'ambiance est partie !
J'aime écouter des musiques de film où les traits d'accordéon peuvent sublimer une scène ou donner un éclairage à un reportage. Je suis également très sensible à la sonorité du violoncelle.

Vous avez remis votre commerce à votre fils Alexandre, quel est le meilleur conseil que vous lui avez donné ?
De continuer cette belle aventure en y donnant le meilleur de lui-même et en lui apportant toutes les nouvelles technologies liées à la musique.

Propos recueillis par Eric Hostettler,
responsable de la Voirie

La Grande Table revient le 5 juin !

Tous les deux ans, la Commission consultative Suisses – Etrangers de la commune de Morges, composée de membres issus de près de dix nationalités différentes, organise la Grande Table, fête multiculturelle au centre de la vieille ville de Morges. Cette commission organise régulièrement des manifestations ayant pour but de faciliter l'intégration de la population étrangère qui représente un peu plus de 37 % des Morgiennes et des Morgiens. Nous vous invitons chaleureusement toutes et tous à vous joindre à nous dans la Grand-Rue afin de passer d'agréables moments de convivialité et de partage.
Cette année, la fête aura lieu le dimanche 5 juin 2016 de 9h à 18h. C'est une occasion unique de promouvoir la diversité interculturelle en goûtant des mets inconnus à des prix modiques tout en écoutant des groupes musicaux qui interpréteront des musiques d'ici et d'ailleurs.
Vous passerez des moments uniques d'amitié et de découvertes, ceux-là mêmes qui font la richesse d'une société où il fait bon vivre.

Yves Paccaud, Municipal
et président de la commission

Impressum:
Edité par la Ville de Morges
Crédit images: Olivier Bohren, Fabrice Ducrest, Sacha Fehlmann, Kathy Gaussen, archives Club Nautique Morgien
Graphisme: Atelier de graphisme Matthieu Gétaz
Impression: Papier FSC
offset Amber Graphic 100 Gm²
PCL Presses Centrales SA
Tirage: 10'200 ex.
Coût de production, d'impression et de distribution: CHF 1.–/ex.

SERVICES

Les Messages aux parents

L'arrivée d'un premier enfant est une nouvelle étape pour les jeunes parents. La Ville de Morges, en partenariat avec Pro Juventute, souhaite accompagner les familles dans la découverte de leur nouveau rôle.

Pro Juventute édite des « Messages aux parents » qui se veulent un soutien compétent aux parents dans l'éducation au quotidien. Ces bulletins fournissent des informations pratiques sur de nombreux thèmes comme le développement et l'éducation de l'enfant, ainsi que sur le rôle de mère/père ou encore l'organisation familiale et l'accueil extra-familial. La Ville de Morges, dès 2016, proposera aux familles accueillant leur premier enfant de recevoir gratuitement ces brochures, et ce pendant une année.
Le coffret « Messages aux parents » 1re année comprend 13 brochures, envoyées mensuellement, et qui parviendront aux parents en temps voulu avant chaque étape de développement de leur enfant. Les sujets spécifiquement abordés sont le développement, l'alimentation, les soins, le sommeil, les pleurs, la vie de couple, la vie de parents, les familles monoparentales, les grands-parents, les premières dents, les permiers pas et, enfin, les premiers mots.
Les parents qui le souhaiteront pourront ensuite s'abonner, à leurs frais, au coffret « 2e/3e année », comprenant 10 messages envoyés tous les deux mois, puis à celui « 4e/5e/6e année » qui est constitué de 12 brochures adressées tous les trois mois.

Pour plus de renseignements : www.projuventute.ch/Messages-aux-parents

Arielle Porret, assistante de direction,
Service jeunesse, sécurité sociale
et logement

Sacs poubelles

Nouvelle organisation dès janvier 2016
Dès le 4 janvier 2016, les sacs poubelles seront distribués aux ayants droit par le Service jeunesse, sécurité sociale et logement – JSSL. En effet, ce service traite déjà l'exonération de la taxe déchets habitant ; la Municipalité a dès lors estimé judicieux d'y centraliser toutes les mesures d'allègement des taxes liées aux déchets et souhaite ainsi simplifier les démarches des usagers.
En outre, le Service JSSL est à même de transmettre des informations sur les différentes prestations sociales à disposition des Morgiens.
Service jeunesse, sécurité sociale et logement – Chemin de la Grosse-Pierre 1 – 021 804 15 10 – securite.sociale@morges.ch
Heures d'ouverture : lundi au vendredi : 8 h-11h30 / 14h-16h
Accès : Bus : Lignes 701 (arrêt Grosse-Pierre) et 702 (arrêt de Beausobre)
Voiture : Un parking est à disposition (accès depuis le chemin de la Grosse-Pierre)

Demande de permis de fouille et d'empiètement

La première prestation « électronique » de la Ville

Des prestations administratives efficientes, transparentes et économiques, fournies en ligne à la population, aux acteurs économiques et au secteur public : c'est la cyber-administration ! Elle vous ouvre la possibilité de régler par voie électronique vos affaires importantes, répétitives ou complexes, avec les autorités.

La demande de permis de fouille et d'empiètement (DPFE) est la première prestation de cyberadministration proposée de bout en bout de manière électronique par la Ville de Morges. Le projet, initié par la Ville de Pully, a été mené en étroite collaboration entre les deux villes, cette collaboration a permis de partager les coûts de développement.

Ce projet comporte plusieurs avantages, principalement :
- la mise à disposition d'un formulaire en ligne pour saisir des informations textuelles et cartographiques ;
- une information claire sur la procédure requise pour les demandes ;
- la possibilité offerte aux entreprises de formuler leurs demandes en dehors des horaires d'ouverture de l'administration.

La Ville a optimisé et automatisé ses flux de communication interne afin d'apporter une réponse satisfaisante et rapide à la population tout en renforçant la collaboration interservices.

Cette solution informatique repose entièrement sur une infrastructure Open Source divisée en deux parties, à savoir : la cyber-administration et la gestion des données.

La première s'appuie sur la technologie web du géoguichet de Morges, GeoMapfish, elle permet aux requérants de soumettre facilement une demande d'autorisation complète via Internet. Elle supporte également les flux de communication interne.

La deuxième partie, la gestion des données, est gérée grâce au logiciel QGIS (outils d'édition du système d'information du territoire), lequel permet un contrôle et un suivi permettant des demandes à l' interne. Utile : vous pouvez donc déposer votre demande par voie électronique et y joindre des documents annexes. Le tout sera transmis à la Direction des infrastructures, énergies et espaces publics. Vous recevrez votre permis par voie électronique également.

Roger Maurer, responsable géomatique,
Direction de la sécurité, population
et système d'information

Formulaire demande de permis de fouille et d'empiètement : http ://dpfe.morges.ch

Agenda

Séances d'astronomie
Le 1er mars 2016 de 19h30 à 22h, le 5 avril de 20h30 à 22h30, le 3 mai 2016 de 20h30 à 22h30, Avenue de Marcelin 33.

Vide Grenier
Le 13 mars 2016 de 8h à 18h, Halles CFF. Entrée libre. Buvette.

Opening night(s)
Le 18 mars 2016 à 20h ; le 20 avril 2016 à 20h, Théâtre Trois P'tits Tours.

Salon du vélo et la mobilité durable
Du 18 au 20 mars 2016, Halles CFF.

Salon Unicréa
Du 28 avril au 1er mai 2016,
Château de Morges.

Arvinis – Le Salon des Vins du Monde
Du 13 au 18 avril 2016, Halles CFF.
Plus d'informations sur : www.arvinis.ch

Comptoir de Morges
Du 22 avril au 1er mai 2016,
Parc des Sports.

Morges Bouge
Le 2 mai 2016 à 17h, site de Beausobre. Entrée libre, sans inscription. Pasta party offerte à tous les participants.
Plus d'informations sur :
www.morges.ch/morgesbouge

Un air de cirque
Le Chœur Mixte « La Récréation » de Morges et son chœur d'enfants « La P'tite Récré » se mettent en piste pour un programme chantant et remuant avec la collaboration de l'Ecole de Cirque de Lausanne. Le 19 mars 2016 à 20h, portes à 19h30, Théâtre de Beausobre.